

Les élèves sous le drapeau

Le lycée Maréchal-Leclerc-de-Hautecloque vient de signer deux conventions le liant désormais avec l'armée, son histoire et son présent...

Deux conventions ont été signées mardi au lycée Maréchal-Leclerc-de-Hautecloque par Didier Vargues, son proviseur. De nombreuses personnalités, militaires et civiles, étaient présentes.

Le premier des deux textes associe l'établissement à la section loirétaine de l'Amicale des anciens de la 2e division blindée, celle que commandait naguère le maréchal Leclerc de Hautecloque. La convention est essentiellement symbolique : il s'agit de confier le drapeau de l'amicale aux bons soins de l'établissement. Un bel honneur pour le lycée, mais aussi une charge, puisqu'il devient ainsi dépositaire de la mémoire de la division.

Préparation

Afin de saisir de l'enjeu de l'initiative, les élèves de la classe de troisième prépa-métiers ont, au préalable, étudié le serment de Koufra, prononcé le 2 mars



UN HONNEUR. Le drapeau de l'Amicale de la 2^e DB (division blindée) a été remis, mardi, à Didier Vargues, le proviseur de l'établissement.

1941. À travers celui-ci, Philippe Leclerc s'engageait à ne pas déposer les armes avant d'avoir libéré Strasbourg. Ont aussi été étudiés les combats déterminants menés par la 2e division blindée lors de la Libération, trois ans plus tard. Mardi, les jeunes ont défilé tour à tour au micro, pour retracer ces grandes pages d'histoire.

Le second texte est plus

concret : il associe le lycée au régiment du 12e Cuirassiers, basé à Olivet. Il permettra aux élèves, se préparant aux métiers de la maintenance des véhicules (dont les poids lourds), d'y effectuer des stages de formation.

La préfète Régine Engström, le directeur académique des services de l'Éducation nationale, Philippe Ballé, des élus lo-

caux, dont Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, et Christophe Chaillou, maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle et président de la Métropole, ont pris part à la cérémonie. Tout comme de nombreux membres d'associations patriotiques et mémorielles, dont le Souvenir Français. L'arrière-petite-fille du maréchal Leclerc était aussi présente dans les murs de l'établissement. ■